

Risque chimique

Descriptif du risque

L'exposition aux risques chimiques correspond au contact potentiel de la communauté universitaire avec des matières dangereuses faisant l'objet d'une classification SIMDUT (gaz, vapeurs, liquides, particules solides, poussières, aérosols, produits ménagers, etc.) et pouvant pénétrer dans l'organisme par inhalation, contact cutané et oculaire ou ingestion.

Secteur(s) concerné(s)

Départements: Anatomie, Biologie médicale, DBCPSF, environnement, philosophie et arts, génies;

Instituts: I2E3, BIRH;

Services: SGIAI, CAPS

Et tout autre secteur où il y a présence de matières dangereuses réglementées par le SIMDUT.

Activité(s) concernée(s)

Tout type de manipulation avec des matières dangereuses réglementées par le SIMDUT.

Effet(s) sur la santé

Les effets varient selon la nocivité du produit, la quantité de vapeur dans l'air, la durée, la fréquence d'exposition et les voies d'accès dans le corps humain. Les risques chimiques peuvent provoquer des effets sur la santé immédiate ou différée, tels que des irritations, brûlures, des intoxications, des troubles respiratoires, ainsi que des atteintes chroniques (allergies, cancers, atteintes d'organes, mort) en cas d'exposition répétée ou prolongée.

Mesure(s) de prévention

Toujours privilégier les mesures de prévention les plus efficaces selon la hiérarchie de contrôle des risques de la CNESST. Lorsque l'élimination est impossible, réduisez au maximum les risques en combinant plusieurs mesures. Les mesures de prévention doivent toutefois être adaptées à la situation, puisque certaines ne sont pas toujours applicables ou pertinentes dans tous les contextes.

Élimination à la source : Évaluer la nécessité d'utiliser un produit chimique avant d'entreprendre une activité. Éliminer ou éviter l'utilisation de produits chimiques lorsque la tâche peut être réalisée par une autre méthode ne présentant pas les mêmes risques. Évaluer la possibilité d'automatiser certaines opérations afin de réduire ou d'éliminer l'exposition des travailleurs. Réduire le nombre de manipulations et les transferts de produits chimiques lorsque cela est possible.

Remplacement : Évaluer la possibilité d'utiliser un produit chimique moins toxique, moins corrosif, moins inflammable ou moins réactif en remplacement. Privilégier les produits sous forme diluée plutôt que concentrée lorsque les exigences de l'activité le permettent. Remplacer les procédés générant des vapeurs, des aérosols ou des poussières par des procédés présentant un risque moindre lorsque cela est possible.

Contrôle technique : Assurer une ventilation générale adéquate des locaux et utiliser une hotte chimique ou une ventilation par captation à la source pour toutes les opérations susceptibles de générer des contaminants. Installer et maintenir en bon état les sondes de détection des gaz spécifiques, lorsque requises par l'évaluation des risques. Utiliser des systèmes fermés ou des dispositifs de confinement pour les manipulations présentant un risque élevé d'exposition. Entreposer les produits chimiques dans des armoires de sécurité adaptées à leur

classe de danger et respecter les règles de compatibilité chimique. Utiliser des bacs de rétention pour les produits susceptibles de fuir ou de se renverser. Maintenir les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Signaux : Installer une alarme sonore et visuelle reliée aux sondes de détection des gaz, lorsque requise. Maintenir les alarmes de hotte chimique en bon état de fonctionnement. Identifier tous les produits chimiques conformément aux exigences du SIMDUT. Afficher les pictogrammes, les risques associés, les procédures d'urgence, les incompatibilités chimiques et les restrictions d'accès aux zones de travail lorsque requis.

Mesures administratives : Offrir la formation SIMDUT ainsi que la formation en sécurité des laboratoires aux personnes concernées. Fournir une formation spécifique selon les risques des produits ou des procédés utilisés. S'assurer que seules les personnes formées et ayant démontré leurs compétences manipulent les produits chimiques dangereux. Contrôler l'accès aux laboratoires et aux zones où sont utilisés des produits chimiques dangereux. Faire remplir le formulaire d'accueil SST en laboratoire avant le début des travaux. Maintenir un inventaire à jour des matières dangereuses et rendre accessibles les fiches de données de sécurité. Élaborer et appliquer des procédures de travail sécuritaires pour la réception, la manipulation, le transvasement, l'utilisation, l'entreposage, le transport interne et l'élimination des produits chimiques. Effectuer des inspections périodiques des hottes, des systèmes de ventilation, des équipements de sécurité, des contenants et des lieux d'entreposage, et corriger toute défectuosité. Assurer la disponibilité d'un service de collecte des matières dangereuses résiduelles et veiller à leur élimination conformément aux exigences réglementaires.

[Programme de santé sur les risques chimiques de la CNESST](#)

Moyens et équipements de protection individuelle ou collective : Porter des gants adaptés aux produits chimiques manipulés en fonction de leur résistance chimique. Porter un sarrau de laboratoire de manière appropriée. Porter des lunettes de sécurité et, lorsque le risque de projection est présent, une visière. Porter des vêtements couvrants, comprenant un pantalon long et des souliers fermés couvrant entièrement le pied. Utiliser une protection respiratoire lorsque les autres mesures de contrôle ne permettent pas de maîtriser l'exposition ou lorsque requise par l'évaluation des risques. Porter un tablier ou des manchettes de protection contre les produits chimiques lorsque les risques d'éclaboussure sont importants.

Les mesures présentées ci-dessus constituent des exemples parmi d'autres et ne représentent pas une liste exhaustive

Liste des actions

Action	Fréquence ou échéancier	Responsable
Service de collecte et demande d'information via l'adresse courriel gmd@uqtr.ca	Au besoin	SPP
Certifications des hottes de laboratoires	Tous les ans	Fournisseur externe, SGIAI, SPP

Numéro d'urgence 911 pour la vie, assistance immédiate 5050 ou 819-376-5050 et adresse courriel ssmte@uqtr.ca pour toute question.

Inspection des sondes de gaz	2 fois par an	Fournisseur externe, SPP
Affichage des risques	Au besoin	Supérieur immédiat, SPP
Formulaire d'accueil SST en laboratoire	À l'arrivée de l'employé	Supérieur immédiat
Formation SIMDUT	À tous les 3 ans pour les gens exposés ou pouvant être exposés	Supérieur immédiat
Formation sécurité en laboratoire	À tous les 3 ans pour les utilisateurs de laboratoire de recherche	Supérieur immédiat
Formation gestion de l'inventaire et consultation des fiches de données de sécurité	À tous les 3 ans pour les utilisateurs de laboratoire de recherche	Utilisateurs, supérieur immédiat
Inventaire des produits dangereux	En continu	Supérieur immédiat
Essai d'ajustement de protection respiratoire	Selon l'analyse de risque	Supérieur immédiat, SPP, responsable des essais d'ajustement du secteur
Inspection des douches d'urgences et douches oculaires	Tous les 3 mois	SGIAI
Port des EPIs	À chaque manipulation	Utilisateur, supérieur immédiat